Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 939

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le chahut du docteur

Un ami de DP, dont malheureusement je ne parviens pas à déchiffrer le nom, m'envoie ce texte de Keller dont il me dit qu'il le lirait volontiers dans DP — et comme je le lirais moi-même très volontiers, et vous peut-être aussi:

«Glücklicherweise... *Heureusement, chez nous, il n'y a pas de gens immensément riches; l'aisance est plus ou moins répartie; mais si un jour, nous devions laisser apparaître* (entstehen) *des gaillards possédant des millions et ayant des ambitions politiques* (politische Herrsucht: goût pour la domination politique), *alors nous verrions toute la gabegie qu'ils ne manqueraient pas d'engendrer* (was die für Unfug treiben)*! Il viendra un temps où, dans notre pays comme ailleurs, des énormes fortunes s'accumuleront, sans qu'elles soient le produit d'un travail honnête* (tüchtig: sérieux, qui a toutes les qualités requises...) *ou de l'économie. Alors il faudra montrer les dents au diable. Alors, on pourra voir si l'étoffe et la couleur de notre drapeau sont de bonne qualité!»*

Qu'en penserait-il aujourd'hui, lui qui, voici un siècle déjà, dans son dernier roman, *Martin Salander*, dénonçait l'esprit de spéculation, le matérialisme et l'affairisme de ses contemporains et de ses concitoyens?

Qu'on me permette, pendant que nous y sommes, de recopier un autre texte de Keller: adolescent, il s'était vu chassé de l'école — lui, futur docteur *honoris causa* de l'Université de Zurich — à la suite d'un chahut, dans lequel il ne semble d'ailleurs pas avoir joué grand rôle (mais il était de milieu très modeste, sans personne pour le défendre):

«Quand on engage un débat approfondi et soutenu sur la question de savoir si la peine de mort est légitime, on pourrait tout aussi bien se demander si l'Etat a le droit d'exclure de son système d'éducation un enfant ou un jeune homme qui ne seraient pas vraiment enragés. Si jamais au cours de mon existence, je tombe dans une semblable complication, mais plus grave, et que, dans de pareilles circonstances et avec de pareils juges, on s'en tienne proportionnellement aux prescriptions du même code, on me coupera probablement le cou. Car enfin, exclure un enfant de l'éducation commune, cela ne signifie pas autre chose que paralyser son développement intérieur, décapiter sa vie spirituelle. Et, à la vérité, très souvent les mouvements populaires, dont ces mutineries d'enfants sont en quelque sorte la copie, se sont terminés par des exécutions capi-tales.

L'Etat ne doit pas se demander si l'enfant qu'il abandonne sera en mesure d'achever ses études par ses propres moyens, et si la vie, malgré cet abandon, ne le laissera pas aller à la dérive, mais en fera quand même encore, comme il arrive, un homme de valeur; il n'a qu'à se rappeler que son devoir est de surveiller et de poursuivre jusqu'au bout l'éducation de chacun de ses enfants.

Et, après tout, une sanction comme celle dont j'étais victime a peut-être moins d'influence sur la destinée de ceux qu'elle frappe qu'elle n'est éloquente à dénoncer la plaie des meilleures institutions, à savoir la paresse et l'insouciance de ceux qui ont la responsabilité de ces fonctions et se disent éducateurs.» ■

EXPOSITION

Histoire d'un musée

(*ag*) Belle exposition, celle du Musée cantonal des Beaux-Arts, à Lausanne: 150 tableaux, appelés chefs-d'œuvre pour un presque 150e anniversaire. Et surtout superbe catalogue-livre, remarquable par des reproductions de qualité, par une présentation systématique du peintre, de l'œuvre exposée, d'une bibliographie et d'un calendrier d'expositions. Pour un travail de ce niveau, le prix (48 francs) est un prix-cadeau, dont il faut remercier Erika Billeter, ses collaborateurs, ses donateurs.

L'histoire du musée est digne d'intérêt. On en a souvent eu une connaissance réductrice, comme de celle d'un musée de province, que le legs du docteur Widmer aurait ouvert, un peu, au monde, c'est-à-dire à l'impressionisme français. Le fonds d'artistes liés au Pays de Vaud n'est pourtant pas négligeable: les paysages italiens de Louis Ducros, ses aquarelles collées sur toile font partie de l'histoire du préromantisme en peinture et du goût pour la poésie des ruines. Ducros ne fut guère encouragé par les premières autorités vaudoises, et pourtant, peu après sa mort, en 1810, une souscription privée est lancée pour racheter la totalité de son œuvre. La construction du Musée Arlaud représenta, par ses dimensions et son coût, en francs 1840, un gigantesque effort. Chaque génération révèle ses goûts: souscription parmi les membres du Grand Conseil pour le *Taureau dans les Alpes* d'Eugène Burnand; contribution des communes vaudoises à l'acquisition par le Musée de la deuxième version du *Labour dans le Jorat*. Ou encore, intervention personnelle de Ruchonnet pour l'achat d'un tableau de Anker.

Aucun de ces tableaux n'est négligeable. Le provincialisme, c'est précisément de croire qu'ils sont provinciaux. René Berger fut une illustration de ce préjugé. Il serait en conséquence souhaitable que ces œuvres qui font partie de l'histoire de la sensibilité vaudoise soient accessibles en permanence, avec d'autres plus reconnues au-delà de nos étroites frontières, comme celles de Vallotton, Steinlen ou Soutter. On n'a pas droit, au Rijksmuseum d'Amsterdam, à Rembrandt et Vermeer, sans traverser les salles consacrées à la peinture de genre hollandaise, et c'est bien ainsi. La question est d'actualité puisque le Palais de Rumine va être réaffecté. Une des priorités devrait être de permettre au Musée cantonal d'être un Musée permanent présentant ses collections et disposant en plus de salles d'exposition temporaires.

Frustration

Ces 150 tableaux permettent de découvrir quelques acquisitions récentes, tel